

## REGLEMENT INTERIEUR GREENFIELD

TÉLÉPHONE MATERNELLE ET BUREAU : **04 72 27 87 80** de 8 h à 18h.

TÉLÉPHONE ELEMENTAIRE : **04 78 22 40 73** de 8h à 8h30 puis de 16h30 à 18h (en dehors de ces horaires appeler le bureau qui transmettra).

**APPORTER OBLIGATOIREMENT UNE ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE LE JOUR DE LA RENTRÉE**, SI VOUS N'EN AVEZ PAS, DEMANDEZ UN FORMULAIRE A L'ECOLE. Peut être envoyée par mail à [info@greenfield.fr](mailto:info@greenfield.fr)  
**Rendre l'autorisation de sortie remplie et signée qui vous est remise le jour de la rentrée première semaine de septembre au plus tard.**

### HORAIRES DE BUREAU ADMINISTRATIF

9H à 12H30

13H30 à 16H30

### HORAIRES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Les entrées et sorties régulières se font exclusivement par le parking rue Pierre Dupont.

Les cours débutent à **8 h 30**, il est demandé aux élèves d'être présents **au plus tard à 8 h 25**.

**Fermeture du portail à 8H30.**

Tout retard est signalé sur le bulletin scolaire.

**Merci de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement des cours.**

**Pour tout retard le matin, l'accueil ne pourra se faire qu'à 10h au 31 rue Georges Clémenceau.**

**Personne n'est disponible pour ouvrir la porte de l'école de 8h30 à 10h.**

**Accueil du soir, vous pouvez venir chercher les élèves à partir de 16h30, fermeture à 18 heures au plus tard.**

**Par mesure de sécurité** pour vos enfants nous vous demandons d'éviter de prendre les RDV médicaux et autres en cours de journée. Merci de privilégier les horaires hors classe.

### HORAIRES DE L'ECOLE MATERNELLE

**Accueil du matin de 8H à 8H55.**

En TPS - PS Juliette, Marion et les maîtresses accueillent vos enfants jusqu'à 8H55.

A partir de 8H55 elles s'occupent de rassembler les enfants et de ranger les deux classes.

En MS-GS les élèves sont accueillis par leurs maîtresses dans la cour ou sous le préau.

**Fermeture du portail à 9H00.**

Quand vous arrivez le matin, nous vous conseillons de prévoir un petit moment pour poser votre enfant, de prendre le temps d'accrocher ses petites affaires à son porte-manteau et le rassurer, éventuellement jouer quelques minutes (mais pas trop longtemps) avant de lui dire « au revoir je reviens ce soir ».

**Début des classes à 9H00 précises. Plus de parents dans la classe.**

#### **Temps de midi**

Départ des tout-petits à 11H15 **si mi-temps.**

Quand vous venez chercher votre enfant par la rue de la Mairie :

Ne cliquez jamais la porte verte mais fermez-la doucement en vous assurant qu'elle soit bien fermée

Refermez le portillon vert en arrivant et en repartant.

#### **POUR TOUS**

##### **Le soir**

Ouverture du portail à 16h30 pour l'accueil du soir **jusqu'à 18H AU PLUS TARD.**

Pour toute question pédagogique les maîtresses sont disponibles entre 8h30 à 8h55 et de 16h30 à 17h.

## COMMUNICATION ECOLE /PARENTS

### EN ELEMENTAIRE

Signaler **IMPÉRATIVEMENT** sur le cahier de contact qui se trouve dans l'entrée de l'école si votre enfant doit partir avec une autre personne, midi ou soir (**même si c'est un autre parent de l'école**) si cela est régulier, prévoir une autorisation annuelle écrite.

Pensez à lire chaque soir le cahier de correspondance et de devoirs de votre enfant, tout document concernant l'école y sera inséré et devra être **signé**. Vous pouvez également l'utiliser comme cahier de liaison avec l'enseignant.

**Remettre tout document ou paiement dans la boîte aux lettres verte qui se trouve dans le hall de l'école**

### EN MATERNELLE

Signaler à la personne de l'accueil au RDC tout changement de personne qui doit venir chercher votre (vos) enfant(s)

Une boîte aux lettres jaune dans l'entrée de l'école recevra tous les documents administratifs à nous transmettre (sorties, etc...)

### POUR TOUS

Pour les changements au cours de la journée, téléphoner au bureau qui transmettra (04 72 27 87 80). **PAS DE MAILS**

**Toutes vos demandes de modification concernant la cantine** doivent être faites par téléphone auprès de Juliette de la Villéon qui est présente tous les jours de 9h à 14h30 au bureau en maternelle ainsi que toute demande d'informations sur le fonctionnement de l'APE. Tel : 04 72 27 87 87

### RESPECT DES PERIODES DE TRAVAIL

L'inscription à l'école engage les parents au respect du calendrier scolaire et à une fréquentation assidue de l'école par leur enfant.

Conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, la fréquentation et la présence à l'ensemble des cours dispensés dans le cadre des programmes sont obligatoires. Les parents/représentants légaux de l'élève sont responsables des manquements à l'obligation scolaire de leur enfant.

### EN ELEMENTAIRE :

**Toute absence est signalée sur le bulletin scolaire**

#### TRAVAIL DU SOIR :

Un travail régulier, jusqu'en fin d'année scolaire, est demandé aux enfants. Nous vous demandons de vérifier : devoirs, cahier de liaison et contenu du cartable chaque soir.

**Le contenu des trousse doit aussi être vérifié et mis à jour régulièrement.**

## SECURITE

### RESPECT DES REGLES DE SECURITE DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT :

**Nous sommes toujours en plan VIGIPIRATE renforcé + (cf circulaire applicable à compter du 8/06/2023)**

L'école est donc fermée dans la journée, veuillez respecter les horaires d'accueil et **éviter les RDV pendant le temps scolaire.**

Nous vous rappelons que les parents sont entièrement responsables de leur enfant pendant leur présence dans l'établissement. A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir faire respecter aux enfants les règles de sécurité appliquées à l'école (surveiller les enfants qui jouent dans le jardin ou parc ou dans la cour).

### EN ELEMENTAIRE :

Les enfants respecteront le règlement intérieur signé par eux et leurs parents. Ils sont sous la surveillance de leurs parents quand ceux-ci sont présents dans l'école.

### EN MATERNELLE :

Il est impératif de signaler à l'école toute personne autre que les parents qui viendrait chercher un enfant. Le faire noter le matin sur le cahier de contact si cela est exceptionnel ou encore faire une autorisation annuelle écrite si cela devient régulier. **AUCUNE DEMANDE TRAITEE PAR MAIL.**

### POUR TOUS :

Il est indispensable de nous signaler tout changement de vos coordonnées (téléphone, mail ou adresse) afin que nous puissions vous joindre en cas d'urgence.

Des exercices PPMS intrusion/attentat/confinement. Les parents seront informés par mail des dates des exercices intrusion/attentat.

## SANTE

En cas de maladie, avertir l'école, présenter un certificat médical au retour pour une absence au-delà de 48h, ou un mot d'excuse pour une absence d'une durée inférieure.

En cas d'allergies ou une maladie chronique l'école vous remettra un PAI simplifié à faire remplir par votre médecin et à nous retourner accompagné du traitement, de l'ordonnance dans une trousse au nom de l'enfant sans lesquels aucun médicament ne pourra être administré à l'enfant (ex : asthme, convulsions, allergies ...)

L'école se réserve le droit de refuser tout enfant malade ou fiévreux.

Il est important que l'enfant ne vienne pas à l'école après prise de paracétamol ou aspirine.

En cas d'absolue nécessité, les médicaments laissés aux enseignant(e)s doivent être obligatoirement accompagnés d'une ordonnance.

Éviction classique en cas de POUX, avec traitement obligatoire ET **RETRAIT TOTAL DES LENTES MEME MORTES** avant tout retour à l'école. Nous demanderons aux parents de venir chercher leur enfant en cas de présence constatée de poux !

## INFORMATIONS PRATIQUES

### EN MATERNELLE APPORTER :

- 3 boîtes de mouchoirs en papier par enfant dès la rentrée.

- Une tenue de rechange complète **avec culotte** dans un sac tissu **au nom de l'enfant** clairement indiqué qui sera accroché au porte-manteau

Pour les 2, 3 ans et les moyens (4 ans) n'oubliez pas que les accidents peuvent être dus à la peinture, pluie ...

- 2 photos d'identité de votre enfant pour toutes les classes.

### POUR LES PETITS :

- Une petite couette ou couverture marquée au nom de l'enfant (+petit oreiller si vous le souhaitez).

- **Seulement chaussures à scratches** pas de lacets pour favoriser l'autonomie.

### POUR LES « TOUT PETITS » QUI NE SONT PAS ENCORE PROPRES :

Nous pouvons accueillir les tout-petits en couches si les paniers sont quotidiennement approvisionnés (couches, lingettes et **PAS DE PULL UPS** !)

**NE PAS OUBLIER DE MARQUER TOUTES LES AFFAIRES DE VOTRE ENFANT A SON NOM** (même au stylo ou au marqueur sur les étiquettes, vêtements, mais aussi sacs, doudous, sucettes)

Chaque enfant peut apporter **UN DOUDOU** en TPS et PS et aucun autre objet.

### BIBLIOTHEQUE :

Les enfants se rendent à pied à la médiathèque de Collonges, avec leurs enseignantes selon un planning défini (communication sur Classroom pour vous inscrire comme accompagnateur).

### EN ELEMENTAIRE APPORTER :

Dans un souci de respect du projet d'école tourné vers l'écho responsabilité le goûter des enfants seront zéro déchets (gâteaux maison, fruits frais, etc)

Il sera dans une boîte à goûter **nominative** ainsi qu'une gourde au nom de votre enfant.

3 boîtes de mouchoirs en papier par enfant en début d'année.

### BIBLIOTHÈQUE :

Nous proposons un accès libre à la bibliothèque à tous les élèves le vendredi de 16H30 à 17H30.

### **POUR TOUS :**

- Le menu de la semaine est affiché dans l'entrée de l'école.
- Pour toute question concernant la cantine merci de vous adresser à Juliette de la Villéon qui est joignable tous les jours de 8h à 14h30 au numéro de l'école et présente à l'accueil tous les matins à l'école maternelle.

### **SPORT ELEMENTAIRE :**

Chaque vendredi avec un professeur de sport pour les élèves de l'élémentaire.  
Début et fin des cours : se référer au document DATES A RETENIR.  
Les cours se déroulent à la salle Jean-Marie Comte, rue Pierre Dupont, ou sur place à l'école.

### **OBLIGATOIRE POUR LE SPORT :**

- Venir à l'école en tenue de sport : jogging, chaussures de sport, K-way en cas de pluie, prévoir aussi une paire de chaussons de gymnastique (kroumirs) à laisser à l'école dans un sac tissu marqué au nom de l'élève.

**Toute dispense devra être notifiée par un certificat médical ou un mot des parents dans le cahier de correspondance.**

Évaluation du sport 3 fois par an avec les bulletins trimestriels.

### **A QUI S'ADRESSER EN CAS DE QUESTIONS ?**

Questions concernant votre enfant ou sa classe : voir directement l'enseignant concerné.  
Les questions concernant l'organisation pédagogique de l'école seront à voir avec Marie Pepere.  
Pour toute question administrative concernant l'école s'adresser à Marion Fiquet ou Isabelle Fiquet.  
Pour toute question concernant la cantine et le périscolaire, contacter Juliette de la Villéon à l'école maternelle au 04 72 27 87 80 (entre 8h et 14h30)

**Tout changement concernant le départ le soir de votre enfant doit nous être signalé le matin à l'accueil le matin ou par téléphone au :**

- 04 72 27 87 80 en maternelle.
- 04 78 22 40 73 en élémentaire entre 8h et 8h30.

La Direction